



Aide > Services médicaux et assistance >

Fauteuil roulant, béquilles ou déambulateur à bord

Comment emporter en voyage, en toute sécurité, la batterie ou les piles de mon fauteuil roulant électrique ou de mon scooter électrique?

La sécurité passe toujours avant tout pour nous. C'est pourquoi il est important d'emporter correctement les batteries et les piles de votre fauteuil roulant ou de votre scooter électrique. Cette procédure vous permettra de partir en voyage en toute sécurité et sans problème :

Batteries sèches:

- Débranchez la batterie*;
- Prévenez tout court-circuit en isolant les pôles avec une bande adhésive ;
- Fixez solidement la batterie à votre fauteuil roulant ou à votre scooter électrique ;
- Vous n'avez pas besoin d'emballer la batterie.

*Si vous ne pouvez pas enlever la batterie sèche, un interrupteur principal ou un interrupteur maître doit être présent et se trouver à l'arrêt ou en position off. À défaut, vous devez disposer d'une unité de contrôle que vous pouvez détacher.

Batteries humides (non étanches aux fuites):

- Débranchez la batterie :
- Emballez la batterie comme suit :
 - o L'emballage est étanche aux fuites et contient suffisamment de matériau absorbant pour recueillir l'acide de batterie éventuel;
 - o La batterie est protégée contre les dommages pouvant survenir lorsqu'elle est chargée en soute ;
 - Prévenez tout court-circuit en isolant les pôles avec une bande adhésive ;
 - La batterie est fixée verticalement dans l'emballage;
 - L'emballage porte la mention : BATTERIES, WET, WITH WHEELCHAIR et il est muni de l'étiquette de danger suivante : CORROSIVE avec des flèches « sens du

chargement ».

- Fixez solidement la batterie emballée à votre fauteuil roulant ou à votre scooter électrique ;
- Veillez à ce que votre fauteuil roulant ou scooter électrique soit transporté bien droit (max. 85 cm de haut).

Batteries lithium-ion:

- Débranchez la batterie ;*
- Prévenez tout court-circuit en isolant les pôles avec une bande adhésive ;
- Placez la batterie dans une housse de protection;
- Emportez la batterie en cabine ;
- En plus de votre batterie débranchée de 300 wh maximum ou de vos 2 batteries de 160 wh maximum, vous pouvez emporter la même quantité de batteries de rechange.
 Vous pouvez donc également emporter 1 batterie de 300 wh maximum ou 2 batteries de 160 wh maximum chacune.

*Si vous ne pouvez pas enlever la batterie lithium-ion du fauteuil roulant ou du scooter de mobilité pour personne à mobilité réduite, la batterie doit être bien protégée contre tout endommagement. La batterie doit être solidement fixée au fauteuil roulant ou au scooter de mobilité.

Important: toutes les batteries doivent satisfaire aux conditions et leurs spécifications, comme leur capacité, doivent être marquées clairement. Veillez à ce que la batterie porte l'étiquette d'usine d'origine ou que ses spécifications soient attestées par un autre moyen. Si ces informations ne sont pas bien visibles ou disponibles, la batterie peut être retirée lors de l'enregistrement. Ainsi, nous pouvons garantir la sécurité de tous nos passagers.

Avons-nous répondu à votre question ?*



Questions liées

> Puis-je réserver un siège si je voyage avec un fauteuil roulant?